

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU

OBJET :

APPROBATION DE
LA CONVENTION DE
PARTENARIAT ET
D'EXPERIMENTA-
TION « LA NUIT EST
BELLE ! »

Séance du 9 septembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le neuf septembre à douze heures , le Bureau, dûment convoqué, s'est réuni à Archamps sous la présidence de Monsieur Christian DUPESSEY, Président,

Convocation du : 2 septembre 2022

Secrétaire de séance : Vincent SCATTOLIN

Membres présents :

N° BU2022-13

Nombre de délégués
titulaires
en Exercice : 16
Nombre de délégués
Présents : 10
Pouvoir : 2

• Délégués titulaires :

M. Christian DUPESSEY – M. Vincent SCATTOLIN
– Mme Chrystelle BEURRIER – M. Pierre-Jean CRASTES
– M. Stéphane VALLI – M. Benjamin VIBERT –
M. Sébastien JAVOGUES – Mme Aurélie CHARILLON -
M. Gabriel DOUBLET – M. Christophe ARMINJON

• Délégués représentés :

Mme Nadine PERINET donne pouvoir à M. Sébastien
JAVOGUES – Mme Carole VINCENT donne pouvoir à
Pierre-Jean CRASTES

• Délégués excusés :

Mme Carole VINCENT – M. Philippe MONET – M. Régis
PETIT – Mme Nadine PERINET

APPROBATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ET
D'EXPERIMENTATION « LA NUIT EST BELLE ! »

Contexte

Depuis 2019, le Grand Genève organise un évènement de sensibilisation à la pollution lumineuse, La nuit est belle ! qui consiste à éteindre l'éclairage public et privé sur l'ensemble du territoire transfrontalier.

Sur le Genevois français, le Pôle métropolitain assure le lien avec les communes, compétentes en matière d'éclairage public. Ne pas allumer l'éclairage public pour une nuit nécessite des interventions techniques parfois onéreuses pour les communes et la solution proposée par Enedis, consistant à utiliser les compteurs Linky, a permis à de nombreuses communes du territoire de participer à l'évènement.

L'objet de la présente convention est d'officialiser ce partenariat d'expérimentation en vue de la troisième édition de La nuit est belle ! qui aura lieu le vendredi 23 septembre 2022.

Objectif de la convention de partenariat

Le Pôle Métropolitain du Genevois Français assure la coordination de La Nuit est Belle ! . Il anime les parties prenantes, coordonne les communes et les partenaires techniques.

A ce titre, il sollicite des acteurs pour expérimenter des dispositifs d'interruption à distance de l'éclairage public. Il coordonne les actions de communication.

Enedis est partenaire technique de l'événement sur la partie française du Grand Genève. Enedis, dans le cadre de ce partenariat d'expérimentation, mobilise des moyens humains et techniques pour expérimenter l'interruption de l'éclairage via l'infrastructure Linky.

Les actions d'Enedis comprennent notamment la préparation de l'opération avec le Pôle métropolitain, en amont de la manifestation la vérification de la chaîne communicante des points de livraison (PDL), le jour J le lancement des ouvertures des compteurs, le lendemain, la remise en mode normal des compteurs.

Ces moyens humains et techniques sont évalués à un équivalent de 4 jours homme et valorisés autour de 5 000€.

Il est proposée une convention de partenariat pour une durée de 4 mois, du 1^{er} septembre 2022 jusqu'au 31 décembre 2022 et qui n'appelle pas de contrepartie financière.

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la convention de partenariat et d'expérimentation ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention de partenariat et d'expérimentation.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le 16/09/22

Publié ou notifié le 16/09/22

Le Président,
Christian DUPESSEY

